



Délibération du Comité Directeur du 24 Novembre 2018

Délibération 2018-01 : Modification forfait arbitrage pour la saison 2019

Présents : René MOUSSEL, Maryvonne AVELOT, Pascal DA GRACA, François MOSKWA, Michel FABEL.

Excusés : Robert SROKA, Patrice DELATRE, Nathalie DELATRE, Nicolas POULEAU, Johan MARIE.

Une modification des forfaits d'indemnités arbitrage est proposée par le président de la CRA pour la saison 2019.

Le forfait arbitre principal (AP) passera de 66.20€ à 76€ et celui d'un arbitre assistant (AS) de 56€ à 66€.

Cette proposition est validée à l'unanimité par le comité directeur.

Ligue de Normandie
TRIATHLON
1, rue Masson - 76350 OISSEL
Tél. 02 35 64 17 32
N° SIRET : 420 832 263 00024
Code APE : 9312Z